



Permanence des distributions

Afin de faire fonctionner l'Amap, chaque membre abonné à un contrat s'engage à assurer la distribution des produits, ceci à tour de rôle avec les autres adhérents de l'AMAP ARLAC.

Ainsi chacun est bénévole et acteur de son engagement vis-à-vis des producteurs mais aussi vis-à-vis des autres amapiens, pérennisant ainsi un cycle vertueux de solidarité mutuelle.

L'inscription au planning se fait via le site AMAPJ et est à l'initiative de l'amapien qui se propose volontairement sur les créneaux de son choix en s'enregistrant informatiquement.

La distribution a lieu tous les mercredis à la Maison des Habitants d'Arlac de 18h00 à 19h00.

Elle est assurée par plusieurs adhérents qui se partageront équitablement les tâches :

- ✓ **Être présent dès 17h30** pour accueillir le/les producteur(s) et aider au déchargement et à l'installation des produits, des tables
- ✓ Respecter les consignes qui pourront éventuellement être données
- ✓ Afficher la composition du panier de légumes définie par l'agriculteur et envoyer la photo via whatsapp
- ✓ Préparer les paniers et autres produits (selon le cas),
- ✓ Mettre dans le frigo celui pour la « cuvée des écolos » (asso étudiante), uniquement jusqu'au 30/06/2024
- ✓ Installer en évidence le panier solidaire à remplir (dons spontanés pour les étudiants que nous soutenons). Ce panier sera également à ranger dans le frigo.
- ✓ Récupérer la liste de distribution
- ✓ Accueillir chaque membre abonné venant chercher son « panier » et émarger la liste
- ✓ Contrôler que la distribution se déroule correctement
- ✓ **Nettoyer la salle et ranger le matériel à la fin de la distribution**
En cas de paniers non récupérés, les produits seront remis à une association humanitaire désignée par le CA, et/ou partagés entre les bénévoles présents à la distribution.

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » Françoise Dolto

Merci à tous !